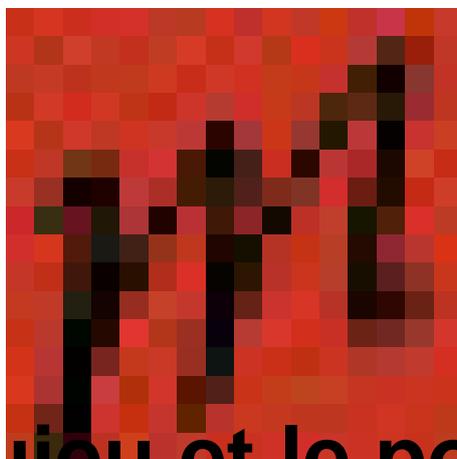


<http://montesquieu.ens-lyon.fr/spip.php?article938>



# Montesquieu et le pou-voir de juger

- Séminaires, conférences et entretiens en ligne - Séminaire « (Re)lire L'Esprit des lois » 2011-2012 - 30 mars 2012 -

Date de mise en ligne : vendredi 30 mars 2012

---

Copyright © Montesquieu - Tous droits réservés

---

## Biographie

Norbert Campagna est docteur en philosophie habilité à diriger des recherches. Il est professeur-associé à l'Université du Luxembourg et professeur au Lycée de Garçons Esch. Il a publié la monographie Charles de Montesquieu : *eine Einführung, Düsseldorf*, Parerga, coll. « Philosophie und andere Kunste », 2001, 191 p. et une vingtaine de livres consacrés à la philosophie de l'État et du droit, ainsi qu'à l'éthique de la sexualité. Dernière publication en date : *L'éthique de la sexualité*, Paris, La Musardine, 2011.

## Résumé

Il est souvent convenu de penser que la question du pouvoir de juger chez Montesquieu se limite à savoir que les juges ne sauraient être rien d'autre que la bouche qui prononce les paroles de la loi et que leur pouvoir est pour ainsi dire nul. Si ces formulations se trouvent certes chez Montesquieu, on ne saurait pourtant y réduire la pensée de notre auteur sur la question. Il faut, au contraire, analyser le pouvoir de juger dans les trois types de gouvernement distingués par Montesquieu. Il s'en dégagera alors une image plus complexe et aussi plus fidèle à l'esprit de Montesquieu.

> >

texte alternatif